

Fiche descriptive générique

Conception et Développement de projets

**Maîtriser les outils de l'évaluation d'un projet
culturel : méthodes et tableau de bord**

Version au 19/05/2026



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

Destiné aussi bien aux financeurs qu'aux porteurs de projets.

PUBLIC CONCERNÉ

Porteurs de projets artistiques et culturels, responsables de services ou de structures culturelles de collectivités territoriales

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des projets culturels
- Acquérir des outils méthodologiques
- Être en mesure de réaliser l'évaluation d'un projet culturel ou d'une politique culturelle

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucun niveau de connaissance ou de qualification spécifique. Elle est accessible aux personnes débutant leur parcours professionnel.

MODALITÉS D'ADMISSION

Avant toute admission, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

CONTENU

Première partie (jour 1 et 2) :

- Définition de notions: évaluation, bilan, contrôle, audit...
- Cadrage historique : culture et évaluation
- L'évaluation dans le contexte actuel des politiques culturelles
- Évaluer quoi? Les objets. Travail sur les projets des participants
- Évaluer pourquoi? Les objectifs. Travail sur les projets des participants
- Évaluer pour qui? Les destinataires. Travail sur les projets des participants
- Évaluer avec qui? Les parties prenantes. Travail sur les projets des participants
- Évaluer quand ? Les temporalités : l'évaluation ex ante, ex post, concomitante
- Évaluer comment ? Les méthodes : qualitatives, quantitatives, narratives, participatives...
- Les étapes-clés : clarification des objectifs, identification des moyens, création des indicateurs, organisation de la rétroaction. Travail sur les projets des participants
- Évaluer à l'heure des droits culturels : enjeux démocratiques de l'évaluation
- Comment évaluer l'utilité sociale, l'impact social, l'empreinte civique, la résonance ?
- Présentation du tableau de bord de l'évaluation qui sera rempli par chaque participant avant le 3e jour

Deuxième partie (jour 3) :

- Construire un tableau de bord pour évaluer un projet culturel. Retour sur le travail réalisé par les participants depuis la fin de la première partie de la formation.

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

LE BRUN-CORDIER Pascal

Concepteur et directeur de projets artistiques et culturels, consultant, formateur, professeur associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de Villes In Vivo, atelier d'idées et de productions, il intervient pour des collectivités territoriales et des institutions culturelles. Il publie également régulièrement des articles sur les politiques culturelles, la médiation culturelle, la création artistique dans l'espace public. Il est co-auteur avec Sonia Lavadinho et Yves Winkin de La Ville relationnelle (Editions Apogée, 2024).

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur d'ARTES Formations.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : **1 925 €** par participant (net de taxes)

Tarif spécifique destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 10 000 habitants :

1 195 € par participant (net de taxes)

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de répondants 0 % à la date du 20/05/2026)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

